



Lors du groupe de travail du 8 novembre sur le Foncier Innovant, la CGT Finances Publiques s'est interrogée sur le pourcentage de piscines qui échappait à la détection de l'Intelligence Artificielle (IA).

L'administration a répondu qu'il devait être de l'ordre de 10 %, mais difficile à vérifier puisque justement ces piscines n'étaient pas détectées.

Effarement de notre côté de la table !

Visiblement, dans le cadre de l'expérimentation, cela n'était venu à l'esprit de personne de reprendre les photos et compter combien de piscines avaient échappé à l'IA...

Si l'administration est prompte à mettre en place des outils de contrôle de ses agents, il n'en va pas de même à l'égard de l'Intelligence Artificielle qu'elle tente d'introduire en étant informatiquement assistée par CAPGEMINI et consorts, et semble prête à délivrer un blanc seing.

Dans les années 30, Isaac Asimov savait déjà que, pour créer une IA, il fallait veiller à ce qu'elle soit contrôlée, ce que nos « chers » administrateurs semblent ignorer.

Puisque cela n'a pas été fait, et soucieux de l'exhaustivité du bilan de l'IA, des militants de la CGT Finances Publiques se sont attachés à établir une expertise sur une commune test.

Voici un bilan partiel, mais non partial, de l'**analyse des cas détectés par l'IA** en octobre 2021 :

TOTAL	158	
à évaluer	44	taux retenu 34 %
à évaluer dans copropriété	10	
à vérifier sur place	15	taux rejeté 66 %

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

déjà suivies	34
évaluées, à saisir	38
hors-sol	13
pas piscine, ou plan d'eau	4

**Le travail du géomètre avait été modifié a posteriori sans qu'il en soit informé, afin de minimiser le taux de rejets. Nous donnons donc les vrais chiffres issus de son analyse et non ceux figurant dans ICAD.*

Après examen de la photo IGN par le géomètre durant 2 jours, voici le nombre de **piscines supplémentaires non détectées par l'IA** :

TOTAL	80
à évaluer	61
à évaluer dans copropriété	19
à vérifier sur place	7

En conclusion :

— nb de détections de l'IA justifiées = 54

— nb de piscines non détectées = 80

Donc, sur 134 piscines à évaluer, l'IA en a loupé 60 %.

Les résultats sont assez édifiants et montrent clairement que le nombre de ratés de l'IA est beaucoup trop important pour que ces détections puissent être considérées comme fiables, et pour se substituer au travail de terrain que peut faire le géomètre, ou même simplement l'œil humain.

Avec 60 % d'échec dans son travail, un agent stagiaire verrait sûrement sa titularisation s'envoler... Alors quid pour cette IA ?

Conclusion : celui que l'administration posait en grand donneur d'ordre du Cadastre n'est pas du tout à la hauteur...

La CGT Finances Publiques demande l'abandon immédiat du projet, le rétablissement des agents géomètres dans l'ensemble de leurs fonctions, dont celles de terrain, avec les emplois nécessaires à leur bonne réalisation.

fichiers:



[Télécharger tract_foncier_innovant_02_12_22_.pdf](#) (361.12 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[Foncier innovant](#)



- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
